

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 60 (1931) |
| Heft: | 3 |
| Rubrik: | Concours de composition de l'Association "Semaine suisse" |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rayonnement de son influence cette abstention dont M. l'abbé Calvet la complimente. On s'étonne qu'elle s'obstine à conserver un régime scolaire dont les revues et les livres, sans excepter celui de M. Calvet, disent à l'envi qu'il est défectueux. Celui qui publia le *Renouveau catholique dans la littérature contemporaine* ne saurait, sans se déjuger, ne pas saluer avec allégresse l'annonce d'un pareil renouveau dans la pédagogie. Il semble tout indiqué que l'enseignement libre et l'*Enseignement chrétien*, moins ligotés par les règlements bureaucratiques que l'école officielle, offrent au contraire aux étrangers qui admirent et qui aiment la France un magnifique exemplaire d'une pédagogie bien adaptée aux besoins et aux « mentalités » d'aujourd'hui, ses solides traditions anciennes absorbant ce que l'épreuve a démontré utilisable et fécond dans la didactique des psychologues contemporains.

Celle-ci n'a pas usé, pour rajeunir, vivifier, la manière d'enseigner, d'un autre moyen que celui que préconise M. l'abbé Calvet lui-même pour renouveler la littérature sur l'enfant : « Il nous sera donné de pénétrer plus avant dans son monde et d'y faire quelques découvertes..., si nous savons nous libérer de nos préjugés et nous dépouiller, pour ainsi dire, quand nous voudrons comprendre l'enfant, de l'âme qui nous fait différents de lui. En somme, on pénètre dans le royaume de l'enfant comme on pénètre dans le royaume des cieux. *Nisi efficiamini sicut parvuli...* »

E. DÉVAUD.

Concours de composition de l'Association « Semaine suisse »

A la suite de nombreuses demandes de la part de membres du corps enseignant au sujet de notre concours de composition *Sport, jeux et travail national*. *Quels sont nos articles de sport et nos jouets de fabrication suisse ?* nous avons pu constater que, malgré tous les soins donnés à l'expédition des brochures, beaucoup d'instituteurs ne les ont pas reçues. Dans ces circonstances, nous étendons *exceptionnellement* le délai pour l'envoi des travaux à primer *jusqu'au 21 février* pour permettre à tous les instituteurs et toutes les institutrices de participer au concours. Ceux qui ne possèdent pas la brochure sur le concours voudront bien la demander au Secrétariat général de l'Association « Semaine suisse », à Soleure.

Association « Semaine suisse ».

A l'individualisme d'hier se substitue, par une lente et constante poussée, un étatisme, pour ne pas dire un collectivisme. L'ère de la liberté est terminée. C'est l'ère de l'égalité qui s'ouvre. Nos ancêtres mettaient les deux mots sur la même ligne. Ils avaient tort. Ce sont des mots inconciliables comme les concepts qu'ils représentent. Pour établir l'égalité, il faut supprimer la liberté. Le temps n'est pas loin où l'Etat, sous prétexte de permettre à tous les enfants de recevoir la même instruction, leur indiquera et leur imposera la carrière où ils doivent s'engager. Ni eux, ni leurs parents n'auront à souffler mot. Il les suivra dans la vie, fixera leur salaire, le nombre d'heures de travail qu'ils devront fournir, l'âge de leur retraite, et la somme dont ils pourront alors disposer annuellement. Il choisira leur épouse, par les certificats prénuptiaux dont on parle sans cesse. Il nommera leur médecin, construira leur maison, comme il commence à le faire. Que ne fera-t-il pas ? Et de quelles commodités géométriques ne remplira-t-il pas leur existence ? Dieu ! que je plains les hommes du siècle qui naîtra ! Mais que je voudrais savoir comment se terminera l'expérience dont nous apercevons aujourd'hui les débuts !

P. GRELLET.
